

Déclaration du Centre pour les comptes 2024

Déclaration du Centre – Comptes 2024

Monsieur le Président du Conseil municipal,
Monsieur le Maire,
Madame la Conseillère administrative,
Monsieur le Conseiller administratif,
Mesdames, Messieurs, chers collègues,

L'exercice 2024 s'est une fois de plus conclu avec une surprise de taille. Alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 1'460'150 francs, le bouclage révèle finalement un excédent de revenus de 173'210 francs. Ce retournement de situation pourrait prêter à satisfaction – et il est vrai que nous nous en réjouissons –, notamment par le fait que la rigueur de la commune face aux dépenses est plus que satisfaisante mais ce nouvel excédent soulève également des questions récurrentes celle concernant les prévisions fiscales commencent à tourner à la farce.

Mais commençons d'abord par le travail de l'équipe de la commune qui par sa saine gestion permet de constater de nombreux domaines « non dépensés ». Nous nous expliquons. Très souvent, plutôt que de ne pas « rendre » de l'argent en fin d'année, on fait « tourner les camions ». On s'arrange pour dépenser ce que l'on a demandé sans forcément répondre aux besoins ou aux objectifs fixés. C'est l'inverse qui est pratiqué à Chêne-Bourg. Si les dépenses ne peuvent être effectuées (pour différentes raisons), l'équipe préfère le constater, et de manière transparente, nous informer de ces non dépensés. Nous saluons cette approche responsable et nous tenons ici déjà à féliciter toute l'équipe communale pour cette manière de faire.

Venons-en maintenant au point qui fâche ! Les revenus de la commune proviennent pour 73 % des revenus fiscaux. Nous comprenons donc bien que ces prévisions sont l'alpha et l'oméga de notre budget, c'est véritablement la pierre angulaire des finances et notre capacité de diversifier ces revenus est quasiment nulle. Dès lors, comment expliquer, et accepter que ces estimations fiscales soient systématiquement aussi éloignées de la réalité ? Cela fait maintenant plusieurs années que nous constatons ce même écart, même si celui-ci s'est légèrement réduit. Certes, la bonne performance des revenus fiscaux est une bonne nouvelle : +6,4 % pour les personnes physiques et +5,2 % pour les personnes morales par rapport au budget. Mais ce constat laisse tout de même songeur quant à la capacité du canton à fournir des prévisions fiables. Ces chiffres faussés entravent une planification sereine et nous poussent parfois à différer ou réduire des projets utiles, par crainte d'un manque de ressources.

Soyons clairs encore une fois : cette critique ne vise en aucun cas les autorités communales, dont nous saluons ici la rigueur et la bonne gestion. Elles s'adressent au Département des finances du canton de Genève, incapable, année après année, de fournir aux communes des bases crédibles pour une gestion prévisionnelle éclairée. C'est également pour cela qu'il faut à notre sens accueillir la nouvelle initiative « J'y vis, J'y paie » avec beaucoup de frilosité et son contre-projet avec circonspection. Les exercices d'apprentis sorciers auxquels se livrent les différentes parties prenantes aux estimations fiscales me semblent très risqués et sans des analyses approfondies, toutes les réflexions sur des améliorations du système qui n'est toujours pas, après des années, stabilisé nous semble trop risqué. Mais revenons à la situation actuelle. Ces mauvaises estimations du Canton nous empêchent de nous projeter avec ambition. Combien de projets ont été ralentis ou abandonnés, alors qu'ils auraient pu profiter à nos

concitoyens : initiatives sportives et culturelles pour tous, soutien accru aux aînés pour lutter contre l'isolement, politiques sociales renforcées pour les plus fragiles ? Les excédents récurrents permettent certes de rembourser la dette – ce qui est positif –, mais nous pourrions également mobiliser ces ressources pour mener des politiques plus audacieuses, dans les domaines qui relèvent de nos compétences.

Mais est-il désormais trop tard ? La question mérite d'être posée. Le contexte international, marqué par l'instabilité et les caprices d'un « nouvel apprenti sorcier » outre Atlantique, qui joue avec le monde tel un dictateur de cinéma, ne nous rassure pas. Ce soi-disant et auto proclamé démiurge impose ses règles en matière de commerce, freine les actions humanitaires, sème le doute dans les institutions, malmène les normes environnementales, et fait vaciller les marchés selon ses humeurs. Au profit de qui... Pas la peine de se poser la question, elle est rhétorique, pas compliqué de trouver la réponse....

Face à cette imprévisibilité, une seule voie s'impose : celle de nos valeurs fondamentales.

Le respect, fondement du vivre-ensemble, sans distinction d'origine, de genre, de race ou de religion.

La solidarité, pour lutter ensemble contre les inégalités, le repli sur soi et le cynisme des logiques purement financières.

La responsabilité, car nous sommes comptables de nos actes et devons toujours servir l'intérêt général dans le respect des règles démocratiques que notre Confédération a patiemment construites.

Nos valeurs doivent être un guide pour nous toutes et tous, élus, élues de la commune et trouver le moyen d'avancer sur la ligne de crête sans tomber dans la facilité de s'écharper pour des calculs politiques ou pour des ambitions personnelles....

Avant de conclure, nous tenons encore à souligner un point concernant le budget d'investissement. Lors de la dernière commission des finances, nous avons été informé que le retard dans l'envoi de factures conséquentes de l'Etat nous bloque dans le développement de certains projets et notamment dans notre capacité à emprunter. Nous allons devoir faire face à plus de 18 millions de dépenses d'investissement dans les mois/années qui viennent. Au moment où il est particulièrement intéressant d'emprunter de l'argent, le spectre des intérêts négatifs étant déjà agités par la Banque Nationale Suisse, il conviendrait de pouvoir profiter de ce « momentum » pour emprunter un maximum à des taux d'intérêts très bas, avant que ceux-ci ne repartent à la hausse...

Nous avons le privilège de siéger dans ce Conseil communal. Ce pouvoir nous a été confié par les citoyens. Soyons-en dignes. Œuvrons pour que Chêne-Bourg demeure un lieu accueillant, paisible et exemplaire, où la qualité de vie repose autant sur le cadre que sur les valeurs humaines partagées.

En conclusion, **le Centre accepte les comptes 2024** et saisit cette occasion pour remercier sincèrement le Conseil administratif dans son ensemble, et tout particulièrement **Madame Beatriz de Candolle**, qui achève son mandat, **Monsieur Philippe Moser**, Maire et responsable des finances, **Monsieur Jean-Luc Boesiger**, ainsi que l'ensemble des équipes de la commune: **Monsieur Debieux**, secrétaire général, **Monsieur Christin**, secrétaire général adjoint en charge des finances, Monsieur Didier Godmé, secrétaire général adjoint en charge des projets et toutes les collaboratrices et collaborateurs de la Mairie.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

Pour Le Centre

Alain Kolly & Jean Toscan